

Lettre ouverte :

Paris, le 14 avril 2016

à Madame La Ministre de la Santé

à Monsieur le Ministre des finances,

à Monsieur le Directeur de la Sécurité Sociale

Madame la Ministre / Monsieur le Ministre / Monsieur le directeur,

La Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) est une maladie qui touche 6 à 8% de la population en France. C'est une principale cause d'invalidité et de mortalité précoce. Cette maladie reste méconnue, les malades qui souffrent souvent d'insuffisance respiratoire sont isolés : sans souffle « c'est la vie entre le lit et la fenêtre de la chambre ».

Au début, la maladie est réversible, à condition qu'elle soit diagnostiquée précocement. Or seulement 20 à 30 % des cas sont diagnostiqués et 10 à 15 % sont pris en charge. Quand la maladie est installée, la réhabilitation respiratoire peut améliorer la qualité de vie. Mais faute de centres de réhabilitation respiratoire en nombre suffisant (*la Société Savante –SPLF- en recense une centaine*), moins de 26 000 malades bénéficient en France chaque année d'un séjour en centre de réhabilitation.

17 000 personnes meurent annuellement de la BPCO

Cette tragédie n'est pourtant pas une fatalité. **La principale cause de la maladie est le TABAGISME, dans 80% des cas.** Aider les personnes à arrêter de fumer peut changer le pronostic des patients, pour leur vie, pour leur activité. Malheureusement et à la différence de nos voisins européens, le tabagisme est encore en hausse en France. D'après une étude menée par la FFAAIR (enquête OpinionWay – infographie jointe) sur des patients atteints d'insuffisance respiratoire en septembre 2015, il y a encore **8% de fumeurs chez les malades BPCO.**

Face à ce fléau, il faut agir. C'est pourquoi la Fédération Française des Associations et Amicales d'Insuffisants Respiratoires (FFAAIR) et l'EFA (Fédération Européenne des associations des malades atteints d'allergie, d'asthme et de BPCO) ont initié **LES ETATS GENERAUX DE LA BPCO.** La réunion a eu lieu le 8 janvier 2016 et a réuni la FFAAIR, l'EFA, la Fédération Française de Pneumologie, la Commission Addiction de l'Académie de médecine, la Fondation du Souffle et la Direction Générale de la Santé.

Les propositions de la FFAAIR et de l'EFA pour une meilleure prise en charge des patients atteints de BPCO :

Avec l'ensemble des acteurs concernés, ces 1^{ers} Etats généraux de la BPCO ont été l'occasion de réfléchir à l'amélioration de la prise en charge des personnes souffrant de BPCO. Suite à cela, la FFAAIR et l'EFA ont décidé d'émettre des recommandations pour améliorer la prise en charge des patients atteints de BPCO :

1. Introduire la mini-spirométrie pour les personnes à risque chez les médecins généralistes (procurer la formation et l'équipement),
2. Offrir - pour les patients BPCO après une exacerbation et ceux à un stade avancé de la maladie - la réhabilitation gratuite par une équipe multidisciplinaire.
3. Mettre en place pour les fumeurs atteints de la BPCO des programmes de sevrage tabagique et le financement des produits d'aide au sevrage.

En espérant que ces recommandations retiendront toute votre attention, nous restons à votre entière disposition pour convenir d'un rendez-vous et concrétiser ensemble cette réflexion et vous prions d'agréer, Madame la Ministre / Monsieur le Ministre / Monsieur de Directeur, l'expression de notre haute considération.



Michel VICAIRE,
Président de la FFAAIR



Christine ROLLAND,
Présidente de l'EFA